AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-7-76223549

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"

(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL

34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL :

Régisseur de recettes de la D.D.A.

C.C.P. Montpellier 5238-57

50 F

N° 24 - 1976

VIGNE

Eudémis : Le traitement est préconisé, dès réception du bulletin, dans les vignobles de CARCASSONNE, DOUZENS, LIMOUX. Il convient de repérer la présence des pontes et de constater leur évolution avant d'intervenir.

L'importance très variable des attaques d'eudémis est soulignée.

Le traitement effectué dès la constatation des pénétrations, est conseillé actuellement dans le Gard et l'Hérault, dans les zones où des dégâts ont été observés. Le parathion grâce à son mode d'action doit être utilisé de préférence. On aura soin d'ajouter un acaricide. C'est un des rares produits permettant la lutte curative.

Rappelons que la pulvérisation ou le poudrage doit permettre de bien "toucher" les grappes et que les attaques de la 2ème génération d'eudémis peuvent être à l'origine de dégâts importants de botrytis.

N.B. : Si l'application a été effectué avant les pluies du 6 juillet renouveler le traitement.

Botrytis : Les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'installation de la maladie Un traitement a été conseillé avant la fermeture de la grappe.

Mildiou : A la suite des précipitations du 6 juillet, un traitement généralisé doit être appliqué sur l'ensemble du vignoble avant le 13 juillet

La protection est nécessaire, étant donné la présence de Mildiou dans certains tènements. Les repiquages peuvent être, si les conditions climatiques favorables persistent, à l'origine d'attaques, pouvant entrainer une défeuillaison précoce. Comme l'an dernier, le traitement de "couverture" est conseillé, à l'aide d'un produit à base de cuivre. Sur jeunes vignes, assurer la protection d'une manière soutenue en fonction de la croissance du feuillage.

Oïdium : Effectuer un nouveau traitement dans les vignes où des attaques ont été constatées.

CERISIER

Cylindrosporiose : Après récolte, effectuer un traitement à l'aide d'un produit à base de :

bénomyl	30	g. M.A. / Hl	(nombreuse spécialités commerciales)
dithianon	50	"	"
doguadine	80	"	"
folpel	100	"	"
manèbe	160	"	"
oxyquinoleate de cuivre	50	"	"

PECHER

Tordeuse orientale : Assurer la protection (1er traitement) pour les fruits arrivant à maturité du 10 au 30 août.

Un 2ème traitement est préconisé pour les fruits du 1er au 10 août.

Un 3ème traitement est préconisé pour les fruits du 10 au 30 juillet.

Fusicoccum : Après cueillette, les possibilités d'infection par les plaies d'abscission sont importantes. Dans les vergers de pêchers et de nectarines, où la maladie a été constatée ces dernières années, effectuer un traitement après récolte. Il est recommandé de mouiller abondamment.

P.189

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : P. JOURNET - N° d'inscription P.P. : 531 A.D.

POIRIER et POMMIER

Puceron vert : Des colonies de pucerons sont apparues. Effectuer un traitement.

Tordeuse orientale : Renforcer la protection contre ce ravageur, dans les plantations à proximité des vergers de pêchers quand la récolte des pêches a été effectuée.

Tavelures : Maintenir la protection dans les vergers où la maladie a été décelée : Le développement de la tavelure est à nouveau favorisé dans ces situations.

MELON (cultures de plein air)

Nuile rouge ou Anthracnose : Maladie redoutable favorisée par l'humidité.

Les produits préconisés sont :

bénomyl	30 g. M.A. / Hl	(benlate)
carbendazim	30 g. M.A. / Hl	(bavistine)
dichlone	80 g. M.A. / Hl	(sepichlone)
mancozèbe	160 g. M.A. / Hl	(dithane 45)
manèbe	240 g. M.A. / Hl	(nombreuses spécialités)
methylthiophanate	70 g. M.A. / Hl	(pelt)

Oïdium : Les conditions climatiques pourront être favorables au rapide développement de la maladie (humidité et coups de chaleur).
Les produits conseillés sont :

bénomyl	30 g. M.A. / Hl	(benlate)
bupirimate	25 g. M.A. / Hl	(nimrod)
ditalinphos	50 g. M.A. / Hl	(laptram, plondrel)
methylthiophanate	35 g. M.A. / Hl	(pelt)
pyrazophos	15 g. M.A. / Hl	(afugan)
thiophanate	50 g. M.A. / Hl	(pelt)

TOMATE

Alternaria : La prévention des attaques de cette maladie est obtenue en utilisant l'un des produits à base de :

captafol	160 g. M.A. / Hl	(nombreuses spécialités)
mançozebe	160 g. M.A. / Hl	"
manèbe	200 g. M.A. / Hl	"
propinèbe	210 g. M.A. / Hl	"

Respecter les délais d'emploi avant récolte.
La plupart des insecticides ne peuvent être utilisés dans un délai de moins de 15 jours avant récolte (délai de carence)

Le Chef de Circonscription — L'Ingénieur,

V. LAGAUDE — M. TISSOT

Tirage du 7 juillet 1976 - 1 500 exemplaires
Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal - MONTPELLIER
Le Directeur P. JOURNET - n° d'inscription PP 531 AD